



Communiqué de presse
Paris, le 19 octobre 2015

Orange lance Orange Cash, en partenariat avec Visa, sur toute la France métropolitaine

Après le lancement dans les villes de Caen, Lille, Nice, Strasbourg et Rennes en 2014, Orange confirme son engagement dans le paiement mobile en généralisant, à l'ensemble du territoire national métropolitain, Orange Cash en partenariat avec Visa.



Le smartshopping pour simplifier la vie des clients

Le service Orange Cash⁽¹⁾ prend la forme d'un compte prépayé rechargeable destiné aux clients Orange, nécessitant le téléchargement sur son smartphone de l'application Orange Cash gratuite. Les utilisateurs d'Orange Cash peuvent payer de façon simple et sécurisée leurs achats de la vie quotidienne chez tous les commerçants acceptant le paiement sans contact et sur tous les sites internet acceptant le paiement Visa.

Une fois l'application téléchargée sur leur smartphone Orange NFC compatible, les clients Orange – détenteur d'une SIM NFC compatible - n'ont plus qu'à se laisser guider. Quelques clics suffisent pour créer son compte et activer le service, et ce, quelle que soit sa banque. Pour bénéficier de l'option standard, les clients n'ont aucun document à fournir. Aujourd'hui, plus de trois millions de clients Orange possèdent déjà un mobile compatible.

Orange Cash est un excellent compagnon de shopping facilitant les achats dans déjà plus de 324 000 points de vente en France. Les clients sont informés d'offres exclusives proposées par les partenaires Orange Cash. L'application affiche les bons plans situés autour de l'utilisateur afin qu'il profite d'avantages proposés par de nombreuses enseignes comme par exemple : Relay, Etam, Paul et Picard.

Avec Orange Cash, les clients bénéficient d'avantages promotionnels et voient leur usage récompensé. Les 150 000 premiers clients Orange Cash profitent notamment de deux avantages⁽²⁾. Dix euros sont crédités sur leur compte Orange Cash lors de leur premier rechargement. Un remboursement de un euro leur est aussi automatiquement versé sur leur compte prépayé, avec un plafond maximum de 25€ par compte et par an pour tout achat supérieur à un euro payé avec Orange Cash.

Un partenariat de confiance pour des transactions sécurisées

La solution Orange Cash est la première solution de paiement mobile prépayé NFC proposée en France par un opérateur mobile. Elle intègre la technologie sans contact Visa et est opérée par le groupe Wirecard et Wirecard Card Solutions, Membre de Visa Europe. Le niveau de sécurité d'Orange Cash est identique à celui d'une carte bancaire sans contact, grâce à la carte SIM fournie par Orange. Un code secret est demandé pour tous les paiements supérieurs à 20€. Il peut également être activé à la demande de l'utilisateur pour tous les paiements dès le premier euro. En cas de perte ou de vol, le service Orange Cash peut être immédiatement bloqué en appelant 24h/24-7j/7 le service client dédié Orange Cash.

Ce partenariat stratégique entre Orange et Visa Europe traduit la volonté des deux entreprises, leaders sur leur marché, d'accélérer le déploiement du paiement mobile en France en offrant aux clients une expérience du paiement unique, innovante et totalement sécurisée.

Une solution de paiement attractive pour les commerçants

En plus du paiement mobile qui enrichit la relation client en points de vente, Orange Cash propose aux commerçants des outils pour communiquer en temps réel avec leurs clients et leurs prospects de façon géolocalisée, pour personnaliser leur animation commerciale et pour gérer et fidéliser leur base clients.

Dans un environnement de plus en plus digital et mobile, Orange Cash offre aux commerçants indépendants, ainsi qu'aux grandes enseignes, une opportunité pour dynamiser leur relation commerciale.

Pour en savoir plus : orangecash.fr

Contacts presse :

Rachel Robert : rachel.robert@orange.com - +33 1 55 22 96 77

Emmanuel Gauthier : emmanuel2.gauthier@orange.com - +33 1 44 44 93 93

Contacts Visa

Nathalie Chabaud : chabaudn@visa.com - 01 40 15 19 32

Agnès Gilbert : agnes.gilbert@opinionvalley.com – 06 84 61 30 71

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39 milliards d'euros en 2014 et 154 000 salariés au 30 juin 2015, dont 97 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 248 millions de clients dans le monde au 30 juin 2015, dont 190 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui vise à mettre les besoins de ses clients au centre de sa stratégie pour qu'ils puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de Visa Europe

Visa Europe est une entité détenue et contrôlée exclusivement par ses membres européens, présents dans 37 pays.

Visa Europe évolue au cœur de l'écosystème des paiements pour créer des services et des infrastructures qui permettent à des millions de consommateurs européens, aux entreprises et aux gouvernements, d'effectuer des paiements électroniques. Ses membres sont chargés d'émettre les cartes, de signer les contrats avec les commerçants et de fixer les cotisations demandées aux titulaires de cartes et aux commerçants. Visa Europe gère aussi le plus grand nombre de transactions en Europe, traitant plus de 16 milliards de transactions par an – au rythme de 1 627 transactions par seconde lors de pics d'activité.

Il y a aujourd'hui plus de 500 millions de cartes en circulation en Europe et 1€ sur 6 est désormais dépensé par carte Visa (1€ sur 4,2 en France). Sur l'année écoulée, les dépenses et les retraits par cartes Visa représentent plus de 2 000 milliards d'euros, dont 1 500 milliards aux points de vente.

Depuis 2004, Visa Europe opère en Europe, indépendamment de la société internationale Visa Inc. L'association est enregistrée en Grande-Bretagne et détient une licence de la marque Visa, exclusive, irrévocable et perpétuelle. Les deux entreprises travaillent de concert pour proposer des paiements Visa dans plus de 200 pays et territoires.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les sites www.visaeurope.com et www.visa-europe.fr

1 Service Orange Cash : compte de monnaie électronique prépayé et rechargeable émis et géré en France Métropolitaine par Wirecard Card Solutions Ltd - 3rd Floor Grainger Chambers, 3-5 Hood Street, Newcastle upon Tyne, NE1 6JQ, UK - société autorisée par la Financial Conduct Authority (réf. 900051), sous licence Visa Europe. Service soumis à conditions réservé aux utilisateurs majeurs d'une ligne mobile Orange souscrite en France Métropolitaine (hors offre prépayée) et détenteurs d'une carte SIM et d'un terminal Orange paiement sans contact compatibles. Nécessite le téléchargement de l'application gratuite Orange Cash éditée par Orange (hors coût de connexion).

2 Ces offres sont soumises à conditions. Détails sur le site orangeecash.fr : [bons plans](#)